



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Sports (OMS)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99656

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Vie Associative/Jumelages

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office
Municipal des Sports (OMS)**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal des Sports,

Au titre de 1999 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif, des subventions annuelles sont attribuées aux associations niortaises affiliées à l'Office Municipal des Sports

En complément des subventions soumises au CM du 26 février 1999, il vous est proposé de répartir la somme de 31.655 F restant sur la ligne budgétaire concernée, également entre les associations sportives qui ont activement participé sur le terrain au Téléthon.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 1998 (pour mémoire)	SUBVENTIONS 1999		
			CM du 26.02.99	CM du 17.12.99	soit en Euros
1137	Club Hippique	16.921 F	15.049 F	2.435 F	371,21 €
2999	Plongeurs de Niort (APNEE)	8.234 F	7.492 F	2.435 F	371,21 €
4056	Cercle d'escrime	3.215 F	3.165 F	2.435 F	371,21 €
4074	Club Alpin	1.507 F	4.365 F	2.435 F	371,21 €
4077	Roller Club Niortais	5.741 F	9.108 F	2.435 F	371,21 €
4079	Aéro Club de Niort	1.959 F	1.908 F	2.435 F	371,21 €
4084	Ecole de Tennis de Niort	15.465 F	16.798 F	2.435 F	371,21 €
4088	Archers Niortais	7.277 F	7.646 F	2.435 F	371,21 €
4089	Twirling Club Niortais	4.813 F	5.053 F	2.435 F	371,21 €
7188	Stade Niortais Tir	4.710 F	4.161 F	2.435 F	371,21 €
18099	Mille Bulles	6.414 F	6.556 F	2.435 F	371,21 €
18100	Sojjok Kwan	3.440 F	6.047 F	2.435 F	371,21 €
20376	Récréo	600 F	4.494 F	2.435 F	371,21 €
				31.655 F	4.825,77 €

Imputation budgétaire : 924.400.6574 #04091

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)